

Guide du marseille colonial

Jean Régis Cambacérés

Rue

Cambacérés (1753-1824) est un juriste et homme d'État français. Il va accompagner tous les changements postrévolutionnaires. Il préside la Convention après Thermidor, il devient second Consul suite au coup d'État de Bonaparte et archichancelier de l'Empire après le sacre de Napoléon. En tant que juriste, il est l'inspirateur de tous les projets de codes civils après la chute de la monarchie. Il va diriger trois commissions : celle de 1793, puis en 1794 suite à la chute de Robespierre et enfin en 1796. Ces projets n'ont pas pu être validés, et Bonaparte, premier Consul, lui demandera de reprendre ce travail qui aboutira au célèbre Code civil promulgué le 21 mars 1804. On retiendra que Bonaparte lui a confié la tâche de rédiger la loi de rétablissement de l'esclavage et de la traite négrière qu'il mènera à bien (20 mai 1802).